**Direction  
de l’administration pénitentiaire**

RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP PAR VOIE CONTRACTUELLE DANS LE CORPS DES SURVEILLANTS DE L’ADMINISTRATION PENITENTIAIRE OUVERT AU TITRE DE L’ANNEE 2021

**CERTIFICAT MEDICAL D’APTITUDE PHYSIQUE A LA FONCTION DE SURVEILLANT ET SURVEILLANTE DE L’ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**Partie à renseigner par le candidat :**

Nom et Prénom du candidat :

Date de naissance :

Adresse :

L’avis médical couvre l’ensemble des aptitudes requises : physiques, sensorielles, cognitives et psychiques en tenant compte des possibilités de compensation.

Dans ses fonctions, le surveillant et la surveillante de l’administration pénitentiaire est confronté(e) à :

* **Des contraintes psychiques comme :**
* Travailler en équipe ;
* Faire usage d’une arme à feu ;
* Gérer des conflits ;
* Effectuer des fouilles corporelles ainsi que de cellules.
* **Des contraintes sensorielles comme :**
* Assurer une surveillance visuelle de jour comme de nuit ;
* Réaliser des contrôles à l’écran.
* **Des contraintes physiques comme** :
* Travailler en horaires décalées, de jour comme de nuit ;
* Maintenir une station debout prolongée ;
* Pratiquer fréquemment les escaliers ;
* Courir en situation d’urgence ;
* Effectuer des rondes plusieurs fois par jour ;
* Intervenir en cas d’incendie avec le port de l’appareil respiratoire isolant ;
* Maîtriser un individu (pratique de la self-défense) ;
* Utiliser des clés pour ouverture et fermeture fréquentes des portes.

Je soussigné, docteur certifie que,

🗆 Madame, 🗆 Monsieur,

🗆Est apte physiquement aux fonctions de surveillant et surveillante de l’administration pénitentiaire eu égard au profil de poste communiqué par les services de l’administration pénitentiaire.

🗆Est inapte physiquement aux fonctions de surveillant et surveillante de l’administration pénitentiaire eu égard au profil de poste communiqué par les services de l’administration pénitentiaire.

🗆Nécessite un examen complémentaire dans la spécialité suivante :

🗆Est apte à la pratique du sport, de la self-défense, des techniques d’intervention et de menottage

🗆Est inapte à la pratique du sport, de la self-défense, des techniques d’intervention et de menottage

🗆Est apte au port de l’A.R.I. (Appareil Respiratoire Isolant)

🗆Est inapte au port de l’A.R.I. (Appareil Respiratoire Isolant)

Le handicap du candidat nécessite un aménagement particulier de poste :

🗆non 🗆si oui, précisez:

Fait à , le

Signature et cachet :